

HISTOIRE DE FAMILLE

Près de 99% des membres de l'Association des familles Plante dont nous avons pu retracer l'ascendance, ont pour ancêtre Jean Plante, époux de Françoise Boucher. Il fera donc plus particulièrement l'objet de cette section.

Les premières traces laissées par Jean Plante au pays

La première mention de l'ancêtre Jean Plante en Nouvelle-France remonte au 1^{er} septembre 1650, soit au moment de son mariage à Château-Richer, avec Françoise Boucher, fille de Marin Boucher et Perrine Mallet. Bien que la cérémonie ait eu lieu dans la maison de Marin Boucher, l'acte de mariage a été enregistré dans les registres de Notre-Dame de Québec. Il nous apprend que Jean est le fils de Nicolas Plante et Élisabeth Chauvin, de Laleu, près de La Rochelle, dans l'ancienne province de l'Aunis, maintenant département de la Charente-Maritime, en France.

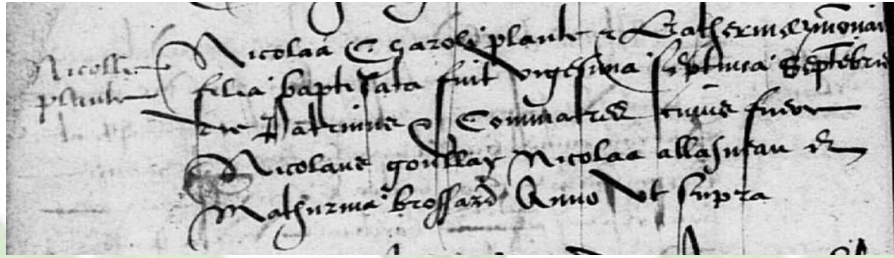
La 2^e mention de Jean apparaît le 2 février 1660, lors de sa confirmation par Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque canadien, arrivé en Nouvelle-France depuis 1659. Plusieurs résidents de la colonie furent confirmés en même temps. Au total, il y eut ce jour-là à Château-Richer, 174 confirmés, dont plusieurs membres de la famille Boucher. Fait particulier, la mère de Jean est identifiée comme étant Élisabeth Jouinne. Peut-être un surnom ajouté à son patronyme ce qui donnerait Chauvin dit Jouinne.

Il faut attendre les recensements de 1666 et 1681 sur la côte de Beaupré pour situer la naissance de Jean Plante. Au recensement de 1666 Jean Plante est dit âgé de 40 ans (soit né vers 1626). Au recensement de 1681, il a 60 ans (soit né vers 1621). Dans son acte de sépulture le 30 mars 1706 à Château-Richer, Jean Plante est dit âgé de 84 ans, ce qui le ferait naître en 1622

Les origines en France

On peut présumer que Jean est né à Laleu, territoire qui s'étendait sur plusieurs propriétés seigneuriales, communément appelées fiefs, aux dimensions plus ou moins considérables et regroupées en une unité administrative appelée la Châtellenie de Laleu. Celle-ci avait en son centre un bourg constitué de quelques rues, le long desquelles se trouvaient les maisons des ouvriers agricoles et celles des artisans dont plusieurs existent toujours. Bien que le territoire ait été occupé sporadiquement depuis des temps immémoriaux, le bourg lui-même ne se serait constitué qu'au XI^e siècle. Le territoire de Laleu est intégré à la ville de La Rochelle depuis 1880. C'est maintenant le site de l'aéroport de La Rochelle. Malheureusement, les registres de de cette commune sont incomplets et aucune trace de la naissance de Jean n'a pu y être retrouvée, à ce jour. Par contre, nous y retrouvons certains détails sur ses parents, Nicolas Plante et Élisabeth/Isabelle Chauvin.

Nicolas Plante serait né vers 1584, selon les indications de son acte de sépulture le 21 mai 1647, à Laleu (paroisse St-Pierre). Il est alors dit âgé d'environ soixante ans. Un acte de naissance de ce qui semblait être de prime abord celui de Nicolas Plante en date du 27 septembre 1583 se trouve dans les registres des Archives départementales du Maine et Loire pour la commune de Pouancé. Après examen, il est possible que ce soit plutôt l'acte de naissance d'une certaine Nicolle Plante ou même Planté (acte rédigé en latin). Cet enfant serait celui de Charles Plante et Catherine Monail. Les parents de Nicolas restent donc à confirmer.



Acte de naissance d'un Nicolas ou d'une Nicolle Plante (Planté), en 1583
(<http://www.archives49.fr/acces-directs/archives-en-ligne/registres-paroissiaux-et-detat-civil/>)

Quant à Isabelle Chauvin (ou Élisabeth Chauvin), épouse de Nicolas, son acte de sépulture nous indique qu'elle a 45 ans à son décès, le 14 février 1646, à Laleu. Elle serait donc née en 1601.

Le couple se serait marié à Laleu vers 1620 et aurait eu au moins 3 enfants (Jean, Marie et Jacques) dont la filiation a pu être prouvée par un acte officiel. Deux autres enfants prénommés Pierre sont aussi potentiellement issus de ce couple mais le nom des parents n'est pas mentionné dans les actes retrouvés.

Tout en demeurant dans le bourg de Laleu, Nicolas Plante et Élisabeth Chauvin s'adonnaient à la culture de la vigne et, à ce titre, possédaient en dehors de ce bourg trois pièces de vignes au fief de la Guyarde situé en la châtellenie de Laleu. Deux de ces pièces avaient une superficie d'un quartier chacune, tandis que la troisième avait une superficie d'un casseron. Il s'agit là de mesures agraires utilisées principalement dans la région de La Rochelle pour des surfaces consacrées à la culture de la vigne :

- un quartier est une unité désignant une surface de terrain contenant de 4000 à 6000 ceps de vigne;
- un casseron est une unité désignant la moitié d'un quartier.

En matière de viticulture, on admet qu'un cep de vigne ne peut produire annuellement de grappes de raisin que pour une seule bouteille. De ceci, on en déduit que Nicolas Plante avait des surfaces de terrain capables de produire du vin pour l'équivalent de 10 000 à 15 000 bouteilles. Ce vin était vendu et exporté dans des tonneaux contenant 900 litres. Ramenée en termes de tonneaux, la production annuelle de Nicolas Plante est évaluée à une dizaine de tonneaux.

Jean Chauvin et Marie Malrose, les parents d'Élisabeth/Isabelle Chauvin, étaient de Saint-Maurice, la paroisse voisine dont nous avons fait mention. L'église de cette paroisse a été supprimée à la Révolution française. On ne trouve au 152, avenue Carnot, La Rochelle, qu'une petite chapelle qui fut construite en 1877, pour honorer les soldats de la guerre de 1870. Cette rue fait partie de cette même voie principale menant de La Rochelle à Laleu. C'est à cette église aujourd'hui disparue que Nicolas Plante et Élisabeth Chauvin auraient pu se marier vers 1610.

Arrivée de Jean Plante en Nouvelle-France

Il est difficile d'établir de façon certaine la suite des événements qui ont amené Jean Plante à immigrer en Nouvelle-France. Ce qui semble le plus plausible, c'est qu'à la suite du décès de ses parents en l'espace de 15 mois (Isabelle Chauvin, en février 1646 et Nicolas Plante, en mai 1647), Jean Plante aurait immigré en Nouvelle-France. Il laissait à Laleu sa sœur Marie, dont l'âge ne nous est pas connu, son frère Jacques, âgé d'à peine 4 ans et possiblement un autre frère, Pierre lequel aurait été âgé de 9 ans. Son nom ne figurant sur aucune des listes de passagers conservées jusqu'à ce jour, il nous est impossible d'établir la date de son arrivée en Nouvelle-France.

On la situe entre 1647 et 1650, date à laquelle son nom apparaît pour la première fois dans un document. Qui plus est, il aurait pu aussi quitter la France avant le décès de ses parents.

Sur la côte de Beaupré

Après son arrivée à Québec, nous retrouvons la trace de Jean Plante sur la côte de Beaupré. C'est là, plus précisément à Château-Richer, qu'était établi un citoyen d'envergure, Marin Boucher. Arrivé en Nouvelle-France en 1634, ce dernier s'était d'abord établi sur le bord de la rivière Saint-Charles, à Québec même. En 1646, il avait pris en concession à Château-Richer une terre qu'il augmenta plus tard par diverses transactions et s'y était établi, après avoir construit une maison. En 1647, il avait à la maison 7 enfants dont les âges variaient de 17 ans à quelques mois.

Selon toute vraisemblance, Jean Plante aurait été au service de Marin Boucher, compte tenu du jeune âge des enfants de ce dernier. Comme déjà mentionné, c'est le 1^{er} septembre 1650 qu'on voit apparaître pour la première fois le nom de Jean Plante. Ce fut le jour de son mariage avec Françoise Boucher, la fille de Marin Boucher, âgée de 14 ans. Jean Plante en avait 29. Le mariage fut célébré dans la maison de Marin Boucher, à Château-Richer, vu qu'il n'y avait pas encore de paroisse établie à cet endroit. Le mariage fut par la suite inscrit dans le registre de la paroisse de Notre-Dame de Québec. Si un contrat de mariage a pu être rédigé préalablement par le prêtre officiant, comme c'était souvent le cas en l'absence d'un notaire, il n'a pas été déposé au greffe d'un notaire par la suite.

Jean et Françoise ont eu 13 enfants (dont un enfant décédé à la naissance) :

1. **Claude**, né à Québec, le 26 janvier 1653; (1) marié à Ste-Famille, I.O. le 7 novembre 1678 à Marie Patenaude (*Patenostre*); C.M.¹: Claude Auber, 23 janvier 1678; (2) marié à St-Laurent, I.O., le 11 janvier 1706, à Catherine Dufresne; C.M. : Jacob, 28 octobre 1705; décédé à l'âge de **76** ans, le 17 novembre et inhumé à Sainte-Famille, I.O., le 19 novembre 1729.
2. **Marie Françoise**, née à Québec, le 27 janvier 1655; mariée à Château-Richer, le 18 novembre 1676 à Nicolas Paquin, maître-menuisier; C.M. : Paul Vachon, 20 octobre 1676; décédée à l'âge de **74** ans et inhumée à Sainte-Famille, I.O., le 18 avril 1726.
3. **Jacques**, né c. 1657; (1) marié à Sainte-Famille, I.O., le 13 novembre 1686 à Françoise Turcot; C.M. : Paul Vachon, 13 novembre 1686; (2) marié à Château-Richer, le 6 février 1696, à Geneviève Duchesne; C.M. : Étienne Jacob, père, 6 février 1696; décédé à l'âge de **80** ans, le 17 mars et inhumé à Saint-François, I.O., le 18 mars 1737.
4. **Georges**, né c. 1659; marié à Saint-Pierre, I.O., le 5 novembre 1685 à Marguerite Crépeau; C.M. : Paul Vachon, 7 juillet 1685; décédé à l'âge de **59** ans, le 17 février et inhumé à Saint-Jean, I.O., le 18 février 1718.
5. **Jean**, né c. 1661; (1) marié à Sainte-Famille, I.O., le 14 avril 1687 à Mathurine Delugré; C.M. : Paul Vachon, 25 mars 1687; (2) marié à Saint-Jean, I.O., c. 1699, à Suzanne Lefebvre; décédé à l'âge de **50** ans, le 5 mai et inhumé à Saint-Jean, I.O., le 6 mai 1711.
6. **Thomas**, né le 17 janvier 1664; marié à Saint-Jean, I.O., le 9 février 1687 à M.-Marthe Paillereau; C.M. : Étienne Jacob, père, 3 février 1687; décédé à l'âge de **66** ans et inhumé à Saint-Jean, I.O., le 20 août 1730.

¹ C.M. Contrat de mariage; « I.O. » : Île d'Orléans; « c. » : *circa*.

7. **Pierre**, né à Château-Richer, le 7 avril 1666; marié à Sainte-Famille, I.O., le 6 novembre 1691 à Marguerite Patenaude (*Patenostre*); C.M. : Étienne Jacob, père 2 novembre 1691; décédé à l'âge de **71** ans et inhumé à Saint-Jean, I.O., le 2 décembre 1737.
8. **François**, né à Château-Richer, le 3 décembre 1668; (1) marié à Château-Richer, le 26 octobre 1694 à Louise Bérard; C.M. : Étienne Jacob, père, 26 octobre 1694; (2) marié à Château-Richer, le 25 octobre 1700, à Marie-Anne Cognac; C.M. : Étienne Jacob, père, 25 octobre 1700; décédé à l'âge de **73** ans, le 2 janvier et inhumé à Château-Richer, le 4 janvier 1742.
9. **Geneviève**, née à Château-Richer, le 20 avril 1671; mariée à Château-Richer, le 18 avril 1689 à Jacques Cauchon; C.M. : Étienne Jacob, père, 18 avril 1689; décédée à l'âge de **33** ans et inhumée à Château-Richer, le 1^{er} février 1703.
10. **Angélique**, née à Château-Richer, le 9 janvier 1673; mariée à Château-Richer, le 23 janvier 1690 à Michel Chabot; C.M. : Étienne Jacob, père, 21 janvier 1690; décédée à l'âge de **72** ans, le 14 novembre et inhumée à Saint-Pierre, I.O., le 15 novembre 1745.
11. **Joseph**, né à Château-Richer, le 15 décembre 1674; célibataire; décédé à l'âge de **57** ans et inhumé à Château-Richer, le 17 septembre 1730.

+++ *Anonyme, né, décédé et inhumé à Château-Richer, le 10 novembre 1676.*
12. **Louise**, baptisée à Château-Richer, le 7 janvier 1678; mariée à Château-Richer, le 6 juin 1702 à Pierre Cognac, menuisier; C.M. : Étienne Jacob, père, 29 avril 1702; décédée à l'âge de **55** ans et inhumée à Notre-Dame de Québec, le 19 décembre 1733.

Que laissait Jean Plante en immigrant au Canada?

Une copie d'une procuration déposée au greffe du notaire *Teuleron* à La Rochelle a été trouvée aux archives nationales (Bibliothèque et Archives Canada) à Ottawa. Cette procuration de Jean Plante a été faite à *Mathurin Girault* pour faire le partage avec son beau-frère Jean Martin, demeurant à St-Maurice près du bourg de Laleu, des biens laissés par les défunts parents de Jean. Ce document est la seule preuve que Marie Plante, mariée à Jean Martin puis remariée le 21 août 1668 à Mathurin Autin, est la sœur de Jean Plante. Les biens sont trois pièces de vignes situées au fief de la Guyarde et de Laleu en la Chastellerie dudit Laleu, soit la moitié pour 140 livres.

Les terres de Jean Plante

À peu près à l'époque de son mariage (1^{er} septembre 1650), Jean Plante prit en concession une terre de 6 arpents de front prenant par devant au fleuve Saint-Laurent et allant sur une profondeur de 1½ lieue. Cette terre était située du côté nord-est de l'actuel village de Château-Richer. Il se construisit une maison en bois, de dimensions modestes, ainsi qu'une autre bâtisse servant de grange-étable.

Lorsqu'on circule sur l'avenue Royale, au nord-est du village, on rencontre une enseigne indiquant « *Terre de Jean Plante concédée en 1652* ». On est alors sur la terre en question. Il s'y trouve un grand nombre de maisons actuellement dont une en pierre portant le numéro civique 8294, avenue Royale et construite entre 1869 et 1871. Cette maison n'a aucun lien avec la famille. Quant à l'emplacement exact de la maison de Jean Plante, il est évidemment impossible de le localiser d'un côté ou de l'autre de ce chemin. Tout au plus, on peut affirmer qu'elle se trouvait sur la partie sud-ouest de la terre, soit à environ 2 arpents de la ligne sud-ouest.

Le 10 décembre 1652, Jean Plante vendit une partie de sa terre à son voisin Urbain Baudry dit La marche, soit 1 arpent et 2 perches de front sur toute la profondeur de la terre, à prendre du côté nord-est. C'est donc sur le reste de sa terre, soit les autres 4 arpents et 8 perches que Jean Plante avait sa maison dans laquelle il continua à demeurer et où il eut ses deux premiers enfants: Claude, né en janvier 1653 et Marie-Françoise, née en janvier 1655.

On était à l'époque des guerres iroquoises. Chose étonnante, malgré qu'ils fussent établis dans la région du lac George, les Agniers, formant la tribu iroquoise qui voulait reprendre le contrôle de la vallée du St-Laurent, faisaient des incursions dévastatrices et meurtrières jusque dans la région de Québec. La situation devint bientôt intenable. Les agriculteurs ne pouvaient travailler dans les champs à moins d'être regroupés et de s'assurer une surveillance mutuelle. Le gouvernement de l'époque envisagea les mesures qui s'imposaient, notamment en incitant les gens à regrouper leurs habitations (Le Gouvernement en fit même une ordonnance). C'est la solution que retint la famille Boucher.

Par diverses transactions, dont des actes de concession, Marin Boucher, beau-père de Jean Plante, avait acquis un domaine suffisamment vaste pour y établir plusieurs familles. Sa terre, d'une largeur de 8 arpents et 6 perches sur une profondeur de 1½ lieues, était située du côté sud-ouest de l'actuel village de Château-Richer. Pour suivre les recommandations du gouvernement, Marin Boucher subdivisa sa terre en quatre parties à peu près égales.

Les deux premiers arpents du côté nord-est furent réservés pour son plus jeune fils, Guillaume. Les 2 arpents et 6 perches suivants, en allant du côté sud-ouest restèrent la propriété de Marin Boucher où il avait son habitation. Les deux arpents suivants furent cédés au printemps de 1655 à Jean Plante et à Françoise Boucher et devint en quelque sorte, comme nous le verrons plus loin, la véritable terre des Plante de Château-Richer². Finalement, les deux derniers arpents, toujours en allant du côté sud-ouest, furent cédés à son fils Jean-Galeran Boucher.

Jean Plante vint donc se fixer sur ou à proximité de sa nouvelle terre. Lorsqu'on circule sur l'avenue Royale ou sur la route 138 dans le secteur situé au sud-ouest du village de Château-Richer, on peut repérer facilement cette deuxième terre de Jean Plante puisque la partie nord-est du nouveau cimetière de cette paroisse se trouve érigé sur cette terre, tel que le montre le plan présenté ci-avant. La terre est située à l'endroit actuel du salon funéraire de Château-Richer (7850 avenue Royale), du côté nord de la route, à l'ouest du ruisseau à Prémont. Jean Plante vendit le reste de sa première terre (4 arpents et 8 perches de front) à un nommé Robert Anest. L'acte confirmant cette transaction fut passé le 31 mai 1655.

Pour mettre en application les recommandations du gouvernement Marin Boucher détacha de la terre qui lui restait trois petits emplacements à côté de sa demeure, sur lesquels chacun devait se construire une maison. On avait donc une petite agglomération de trois maisons : celle de Marin Boucher qui allait passer plus tard entre les mains de son fils Guillaume, celle de Jean Plante (emplacement de 8 perches en superficie) et celle de Jean-Galeran Boucher (emplacement de 7½ perches en superficie). Quant à l'emplacement de 8 perches en superficie réservé à Guillaume Boucher, vu qu'étant né en 1647, il n'avait qu'une quinzaine d'années à cette époque, ce dernier ne s'est pas construit de maison sur son emplacement et a plutôt demeuré avec ses parents. D'ailleurs, son père est décédé en 1671, soit un an avant son mariage.

L'emplacement de Jean Plante avait une largeur de 6 perches et s'étendait depuis le chemin royal en allant vers le coteau sur une profondeur d'un peu plus d'une perche. Dans l'autre direction, l'emplacement commençait au jardin de Marin Boucher et se terminait vers le nord-est au pignon de la maison de Jean Plante.

² La transaction officielle devant notaire eut lieu le 25 avril 1656. La terre des Plante qui n'avait au point de départ que deux arpents de front fut agrandie quelque peu au cours des ans par diverses transactions avec les héritiers de Marin Boucher.

Non loin de la limite nord-est du domaine de Marin Boucher, près de la cour environnant sa maison, coulait un petit ruisseau (aujourd'hui appelé ruisseau à Prémont), dans lequel les familles allaient puiser de l'eau. Marin Boucher avait autorisé expressément Jean Plante à s'y approvisionner. Vis-à-vis la terre de Jean Plante, le coteau étant très escarpé, et pour l'accommoder, Marin Boucher accorda à son gendre un chemin pour pouvoir se rendre plus aisément sur la partie de sa terre située au-dessus de ce coteau³.

Avant même d'avoir légalement la possession de son petit emplacement, Jean Plante s'y construisit une maison de 16 pieds par 22 pieds en bois, structure en colombages. Quant à la grange-étable construite sur sa première terre et dont il s'était réservé la propriété, il la reconstruisit sur la terre de 2 arpents que lui avait cédée Marin Boucher. C'est donc dans cette maison construite sur le petit emplacement que Jean Plante éleva sa famille⁴.

À l'époque où il élevait sa famille, Jean Plante exploita sa terre qui ne constituait peut-être pas sa principale source de revenus. Deux recensements effectués en 1666 et 1667 nous apprennent peu de choses sur l'état de son établissement⁵.

Peu de temps après (vers 1670), survint le décès de Marin Boucher. Jean Plante devint alors plus autonome et fit l'acquisition d'une partie des biens et de la terre de son défunt beau-père.

Le recensement de 1681 nous renseigne un peu plus: Jean Plante possède un fusil, 4 bêtes à cornes et 20 arpents en valeur.

Le 29 mars 1677, Jean Plante signe devant notaire une reconnaissance de dettes à Jean Picart, marchand de Ste-Anne-de-Beaupré. Cette transaction peut laisser supposer que Jean Plante s'adonnait au commerce et qu'au début, l'agriculture n'était pas sa principale occupation.

En 1662, Jean Plante avait reçu en concession une terre de trois arpents de largeur, dans la paroisse de Ste Famille, île d'Orléans, en face de Château-Richer. Il la donna en 1675 à son fils aîné, Claude, pour lui permettre de s'établir.

Six de ses huit garçons allèrent s'établir à l'île d'Orléans. Alors que Claude est seul du côté nord de l'île, les cinq autres fils demeurent relativement près les uns des autres, notamment Thomas et Pierre qui sont voisins⁶.

1. Claude Plante, marié en 1678, établi sur la terre No 59 (Sainte-Famille).
2. Jacques Plante, marié en 1686, établi sur la terre No 23S (Saint-François).
3. Georges Plante, marié en 1685, établi sur la terre No 27 (Saint-Jean)
4. Jean Plante, marié en 1687, établi sur la terre No 25 (Saint-Jean).
5. Thomas Plante, marié en 1687, établi sur la terre No 12 (Saint-Jean).
6. Pierre Plante, marié en 1691, établi sur la terre No 11 (Saint-Jean).

Quant à Joseph, né en 1674, il demeura célibataire et passa sa vie sur la terre ancestrale. Il est décédé en 1730, à l'âge de 55 ans. On pourrait supposer qu'il avait quelque infirmité qui l'aurait empêché de s'établir comme les

³ Ces clauses sont incluses dans un acte daté du 7 septembre 1668.

⁴ Les enfants de Jean Plante et de Françoise Boucher qui sont nés à cet endroit sont: *Jacques* né en 1657, *Georges*, né en 1659, *Jean*, né en 1661; *Thomas*, né en février 1664, *Pierre*, né en avril 1666; *François*, né en décembre 1658, *Geneviève*, née en avril 1671. *Angélique*, née en janvier 1673, *Joseph* né en décembre 1674, demeuré célibataire et décédé en septembre 1730 ; un anonyme, né et décédé en novembre 1676 et *Louise*, née en février 1678.

⁵ Le recensement de 1667 mentionne que Jean Plante ne possédait qu'une tête de bétail. On ne retrouve aucun détail en ce qui a trait au nombre d'arpents en valeur. Par contre, on y mentionne que son beau-père, Marin Boucher, a 20 arpents en valeur et qu'il possède 8 têtes de bétail. Quant à son fils, Jean-Galeran Boucher, le recensement ne fournit aucun détail sur son exploitation. On pourrait peut-être en conclure qu'à ce moment-là, Jean Plante et Jean-Galeran Boucher étaient en quelque sorte à la solde de Marin Boucher.

⁶ Les numéros de terre concernant le lieu des établissements de six fils de Jean Plante ont été obtenus de la Maison de nos Aïeux, 339, chemin Royal, St-François, Ile d'Orléans.

autres. Si c'est le cas, ce ne serait pas une déficience mentale, puisque tout au long de sa vie, il assiste comme témoin à des actes religieux (baptêmes et sépultures).

François, né en 1668, fut choisi pour succéder à son père sur le bien paternel. A cette époque, la loi était ainsi faite que les enfants, même du vivant des parents, pouvaient prétendre à une part dans ce patrimoine.

Le 22 février 1694, Jean Plante et Françoise Boucher, respectivement âgés de 73 et 58 ans, firent assembler en leur maison tous leurs enfants, en présence du notaire Etienne Jacob, pour disposer de leurs biens en faveur de leur fils François. Leur terre, formée des deux arpents que Marin Boucher leur avait cédés en 1655, avait maintenant trois arpents de front en conséquence des transactions faites avec les héritiers de Marin Boucher. Toutefois, la famille habitait encore la petite maison de 16 pieds par 22 construite sur l'emplacement enclavé dans la terre de Marin Boucher.

Le contrat contenait les clauses habituelles que l'on retrouvait à cette époque dans une donation. Le donataire (François) s'engageait à loger, chauffer et nourrir les donateurs.

En considération des engagements que prenait François envers ses parents, ses frères et sœurs approuvèrent la donation et renoncèrent à leurs droits dans les successions futures de leurs parents, moyennant toutefois le paiement d'une somme d'argent à chacun d'eux. Néanmoins, François se chargeait de garder avec lui, Louise et Joseph, encore mineurs.

Après la signature de la Grande Paix de Montréal, en 1701, qui mettait fin aux guerres iroquoises, François Plante, fils de Jean, vint s'établir sur sa terre de 2 arpents (en face du nouveau cimetière de Château-Richer, situé à quelques centaines de pieds à l'ouest du deuxième site). S'inspirant des habitations cossues et confortables des environs, en particulier de l'île d'Orléans, il opta pour une maison de pierre. Il commença par un bâtiment de 20 pieds par 20 pieds et s'y installa, en amenant ses parents Jean Plante et Françoise Boucher. Le 7 juillet 1704, il vendit l'ancienne petite maison avec l'emplacement à un cordonnier du nom de Pierre Bail dit Labonté. Il se fit construire, également en pierre, une écurie de 12 pieds par 20 pieds et une étable de 30 pieds par 20 pieds. C'est dans cette nouvelle maison que ses parents sont décédés, Jean le 29 mars 1706 et, Françoise le 18 avril 1711.

Les premiers Plante dans la région de Sorel

Plusieurs enfants de François Plante, fils de Jean et de Françoise Boucher, s'établirent autour de Sorel. De son premier mariage avec Louise Bérard (fille de Gabriel et Geneviève Hayot), on retrouve :

- Jean (ou Jean-Baptiste) qui épouse Marie-Jeanne Hus à Sorel en 1721. Lors de la vente d'une terre dont son épouse a héritée au Chenal du Moine, il est dit habitant du Chicot, en la seigneurie de Berthier. Il possède des terres sur l'île St-Ignace, ainsi que des maisons, des granges et des étables.
- Joseph, qui a épousé Marie-Thérèse Desorcy le 27 août 1724 habite la rive nord de l'île-Saint-Ignace. Avec son beau-père Michel Desorcy, agissant comme syndic, il préside à la reconstruction de l'église sur un nouvel emplacement à l'extérieur du fort Richelieu. Leur fils Jean-Baptiste, né en 1731, marié à Gertrude Chevalier en 1759 est mort au siège de Québec.
- François épouse Marie-Louise Joly Laforest le 9 septembre 1725 à Sorel. Selon l'aveu et dénombrement de 1724, il est établi sur une terre de trois arpents sur quarante; il a une maison, une grange, cinq arpents de terre labourable sur la rive sud (est) du Richelieu, soit la deuxième terre à partir du domaine de Madame de Saurel, voisin de Louis Paul Hus. Sur l'île Saint-Ignace, il a une terre de trois arpents sur quarante, une maison, une grange, une étable, douze arpents de terre labourable et trois de prairie.

De son 2^e mariage avec Marie-Anne Cognac (fille de Claude, soldat du régiment de Carignan posté à Sorel, et de Françoise Siméon), François eut 10 enfants dont quatre se sont établis dans la région:

- Pierre qui épouse Marie-Jeanne Letendre à Sorel le 16 novembre 1728;
- Paul Plante qui épouse Marie Jeanne Hus-Cournoyer (veuve de Jean-Baptiste Aubuchon Dessaliers), à Sorel, le 18 mai 1734;
- Augustin qui épouse Catherine Pelletier (veuve de Louis Paul Hus), à Sorel le 18 janvier 1747;
- Thérèse, qui épouse Joseph Dargis Dessaliers en 1752 à l'île Dupas, puis se remarie en 1765 à Joseph Tahï Dutailly.

Les îles Dupas et Saint-Ignace de Loyola, quoique voisines, appartenaient à deux seigneuries différentes. Le 29 octobre 1672, le Roi de France concède au capitaine Pierre de Saurel un domaine de trois lieues et demie de front de chaque côté de la rivière Richelieu ainsi que les îles Saint-Ignace, Ronde, de Grâce et quelques autres de moindre importance. En novembre 1672, l'intendant Talon concède à Pierre Dupas, sieur de Broché, l'île la plus grande de l'archipel du lac Saint-Pierre. Elle portera le nom de Dupas ou du Pads. M. Dupas décéda et fut inhumé à Sorel en 1672 sans laisser d'héritier. Son principal créancier, le sieur Charles Aubert de la Chesnaye, la saisit pour la revendre en 1690 à Jacques Brisset, sieur Courchesne et Louis Dandonneau sieur du Sablé, deux beaux-frères. Pendant quelque temps, l'île portera le nom de St-Antoine.

Une île entre les deux, dite St-Pierre fut concédée par le seigneur de Ramesay, propriétaire subséquent de la seigneurie de Sorel, le 18 mars 1745, à Joseph Plante (époux de Marie-Thérèse Desorcyc). Par la suite, elle portera le nom de l'île des Plante. Joseph Plante, fils de François, y a habité.

Quelques mots sur Nicolas Paquin, époux de Françoise Plante

Un seul Paquin est venu s'établir en Nouvelle France. Il s'agit de Nicolas Paquin maître menuisier, fils de Jean Pasquin et de Renée Fremont, né le 5 avril 1648, dans la paroisse de la Poterie, en Normandie. Engagé par François Deschamps, sieur de la Bouteillerie (Contrat Grémonville, 13 avril 1672), pour une durée de trois ans, comme il était coutume à l'époque, il trouve par la suite du travail sur la Côte de Beaupré en 1675. Il est possible qu'il ait habité Château-Richer car c'est à cet endroit qu'il fait la connaissance de Françoise Plante, fille de Jean et Françoise Boucher. Le contrat de mariage est passé le 20 octobre 1676 chez le notaire Paul Vachon (Québec). Le mariage est célébré le 18 novembre 1676 à Château-Richer.

En 1681, Nicolas possède 4 bêtes à cornes et 15 arpents de terre en valeur à Sainte-Famille, île d'Orléans (Terre No 61, lots cadastraux actuels nos 221 à 223). En 1693 Nicolas fut hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il décède le 16 décembre et est inhumé le 17 décembre 1708, à Sainte-Famille.

Françoise Plante, par son mariage avec Nicolas Paquin, est l'ancêtre maternelle de tous les Paquin en Nouvelle-France. Le couple aura 14 enfants dont plusieurs iront s'établir à Deschambault, qui deviendra le véritable berceau des Paquin en Amérique. (<http://www.afpaquin.org>).

